





Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL dans le secteur cadre de vie-technique. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau du secteur et de la branche professionnelle.



HAUSSE SOUTENUE DU NOMBRE D'EMPLOIS

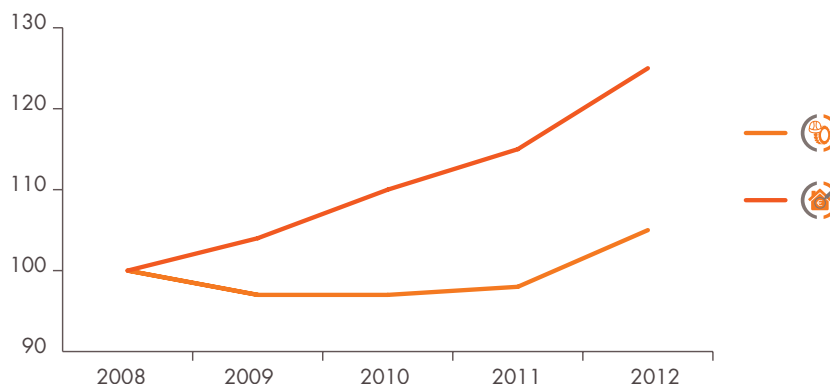
La croissance du nombre d'emplois est soutenue sur les cinq années. La progression de l'emploi en 2012 concerne toutes les branches, elle résulte d'un changement de méthode d'enregistrement de la DADS, observable dans un grand nombre de branches. Celle-ci est notamment liée à des changements de méthode dans la collecte et le traitement des données issues de DADS et ne correspond pas toujours à une augmentation effective de l'emploi salarié.

Évolution de l'emploi 2008-2012

Année		
2008	2 400	57 192
2009	2 496	55 212
2010	2 640	55 620
2011	2 760	56 172
2012	2 958	61 597

Source : DADS 2008-2012

Évolution des effectifs – indice 100 = année 2008



L'indice mesure la variation relative de l'emploi dans chacun des secteurs entre 2008 et les années suivantes. L'indice représente le rapport entre les effectifs salariés en 2008 (valeur en 2008 = 100) et les effectifs salariés au cours d'années suivantes.



Secteur cadre de vie-technique

Branche professionnelle



Entreprises d'économistes de la construction

**EMPLOI TRÈS CENTRALISÉ
EN ÎLE-DE-FRANCE**

L'Île-de-France et Auvergne, Rhône-Alpes premières régions employeuses, concentrent près de la moitié des emplois. Les autres régions recensent moins de 9 % des emplois.

Effectifs par région en 2012

Région				
Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine	153	5 %	3 835	6 %
Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes	263	9 %	5 298	9 %
Auvergne, Rhône-Alpes	619	21 %	8 693	14 %
Bourgogne, Franche-Comté	73	2 %	1 656	3 %
Bretagne	125	4 %	3 154	5 %
Centre	77	3 %	1 587	3 %
Corse	13	0,4 %	309	1 %
DOM	36	1 %	1 191	2 %
Île-de-France	769	26 %	17 314	28 %
Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées	234	8 %	4 812	8 %
Nord-Pas-de-Calais, Picardie	90	6 %	3 618	4 %
Normandie	164	3 %	2 326	6 %
Pays de la Loire	194	7 %	3 713	6 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	148	5 %	4 091	7 %
Total	2 958	100 %	61 597	100 %